

## **Introduction**

L'équipe de Mission de la CODNI chargée de l'organisation du pré-dialogue dans les Provinces du Lac et du Hadjer Lamis, dirigée par Mme **DORKAGOUM MARTHE** et composée de :

- **M. HINSOU HARA ;**
- **ABBE RAYMOND MADJIRO ;**
- **Mme DEROM DEKOUBOU REBECCA ;**
- **M. MAHAMAT NOUR BECHIR YAKOUBA ;**

a quitté N'Djaména dans l'après-midi du lundi 25 octobre 2021.

Après une nuit passée à NGOURI au domicile du Préfet du Département du WAYI, la Mission est arrivée à Bol, sa première étape de travail, dans la matinée du mardi 26 octobre 2021 aux environs de 8 h 45 mn, à la résidence du Gouverneur du Lac.

Après les premiers échanges avec le Gouverneur sur les modalités pratiques d'organisation des travaux, la Mission s'est retirée pour regagner l'hôtel de Bol où elle a été hébergée durant tout son séjour.

### **Journée du 26 octobre 2021**

#### **Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture des assises de Bol a eu dans l'enceinte de la Maison de culture du Chef-lieu de la Province du Lac, le mardi 26 octobre 2021 à 14 h.

Elle a été marquée par deux temps forts à savoir le mot de circonstance de la Cheffe de la délégation de la CODNI dans le Lac, suivi du discours officiel d'ouverture des travaux du Gouverneur de la Province.

Dans son mot de circonstance, la cheffe de Mission a insisté sur les objectifs et l'importance de la consultation pré-dialogue. Elle ensuite décliné les différents thèmes qui seront débattus à savoir :

- ✓ Paix ; Cohésion Sociale et Réconciliation Nationale ;
- ✓ Forme de l'Etat, Constitution, Réformes Institutionnelles et Processus Electoral ;
- ✓ Droits Humains et Libertés Fondamentales ;

- ✓ Politiques Publiques Sectorielles ;
- ✓ Question Sociales.

Ouvrant les travaux, le Gouverneur de la province du LAC a surtout souligné que la tenue du dialogue inclusif est l'œuvre du General de Corps d'Armée, le Président du Conseil Militaire de Transition, son Excellence Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'Etat.

La cérémonie officielle a pris fin avec la photo de famille regroupant autour du Gouverneur, les membres de la délégation venue de N'Djaména et les participants.

### **Mise en place du présidium et début des travaux**

Après le départ du Gouverneur et sa suite, il a été procédé à la présentation des membres de la Mission et des participants venus des cinq (5) Départements de la Province du Lac à savoir :

- KOULOUKIME (chef lieu : Kouloudia) ;
- WAYI (chef lieu : Ngouri) ;
- MAMDI (chef lieu : Bol) ;
- KAYA (chef lieu : Baga-sola) ;
- FOULI (chef lieu : Liwa) .

Ce sont les délégués de différentes organisations (autorités administratives, élus locaux, chefs traditionnels, coutumiers et religieux, représentants des partis politiques, des associations des femmes, des jeunes, des organisations paysannes, de la Chambre de commerce).

Une fois de retour en salle et après consultation, un présidium de cinq (5) personnes composé comme suit a été mis en place pour diriger les travaux :

Président : **DIMOUYA SOUAPEBE** ;

Vice-présidente : **ZARA OUSMANE AMADOU** ;

1<sup>er</sup> Rapporteur : **ABDERRAHMANE** ;

2<sup>e</sup> Rapporteur : **MAHAMAT ADAM MOUSTAPHA** ;

3<sup>e</sup> Rapporteur : **ZAKARIA ALI RANGA**.

Un traducteur en langue Kanembou en la personne de **Moustapha Mamadou** a été également désigné.

Aussitôt installé, le Président du présidium a pris la parole pour remercier les participants pour le choix porté sur sa personne et en retour leur a demandé de donner le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite de cette concertation capitale pour le devenir du pays.

Deux « chefs de village » ont été désignés pour assurer la discipline et la facilitation pour le bon déroulement des travaux.

Des orientations nécessaires aux déroulements des travaux ont été données par les membres de la Mission pour permettre aux participants de suivre une démarche participative et inclusive.

Treize (13) groupes de travail comprenant chacun dix (10) personnes furent ensuite constitués et les travaux en ateliers ont débuté.

Les membres de la Mission ont fait le tour des différents groupes pour s'assurer que les participants ont bien compris le travail qui leur est demandé et pour lui apporter d'éventuelles clarifications sur les questionnaires distribués.

Les travaux ont été suspendus à 18 h pour être repris le lendemain 27 octobre 2021 à 8 h.

### **Journée du 27 octobre 2021**

Comme convenu la veille, les travaux en groupes se sont poursuivis toute la matinée jusqu'à la pause déjeuner à 13 h.

A la reprise à 14 h, les restitutions en plénière ont débuté pour se poursuivre toute l'après midi. La séance a été suspendue à 18 h pour être reprise le 28 octobre à 8 h.

### **Journée du 28 octobre 2021**

Les séances de restitution se sont poursuivies toute la matinée et ont pris fin à 14 h.

Voici la substance des restitutions sur les différentes thématiques :

### **Thème 1 : justice et égalité des citoyens**

De la présentation de ce groupe il ressort les points forts suivants ;

Il manque une réelle volonté politique pour résoudre les Conflits intercommunautaires ;

Comme solutions, l'assemblée propose ce qui suit :

- ✓ Que les décideurs laissent les juges faire leur travail et que les condamnés purgent leurs peines ;
- ✓ Cesser de créer les cantons sans ressort territorial ;
- ✓ Que les Militaires maîtrisent leurs rôles ;
- ✓ Mettre sur pied une armée républicaine.
- ✓ Appliquer la loi pénale dans toute sa rigueur ;
- ✓ Fixer le mandat du chef de l'Etat à cinq ans, renouvelable une fois.  
Celui des élus locaux à quatre ans renouvelables une fois ;
- ✓ L'égalité des citoyens dans tous les domaines notamment l'éducation, la santé et l'emploi.
- ✓ Revoir le code foncier ;
- ✓ Créer des industries ;
- ✓ Gérer les conflits en se basant sur la tradition,
- ✓ Se référer aux textes de l'Etat pour agir et conduire les affaires publiques ;
- ✓ Nommer à la tête de la République des personnes formées, compétentes et capables d'appliquer les textes de la république ;
- ✓ veiller à l'application stricte des lois

### **Thème 2 : La Cohésion Sociale et Diversité Culturelle**

Dans ce domaine, on constate que la vie publique est dominée par la haine, l'injustice, l'impunité, l'analphabétisme,.... Pour régler ces problèmes il faut :

- Sensibiliser la population sur les lois de la République et les conventions ratifiées ;
- Rendre justice et sensibiliser la population sur la cohabitation pacifique ;
- Que les magistrats aient les mains libres pour appliquer la loi.

- Que l'Etat veille sur les principales causes des conflits communautaires qui sont entre autres: l'injustice, l'ignorance, la corruption, la mauvaise compréhension de la cohésion sociale, l'intolérance ...

### **Thème 3 : les forces de défense et de sécurité (FDS)**

Les forces de défense et de sécurité peuvent jouer le rôle d'agents de développement en menant d'avantage les activités de génie civile telles que : forages pastorales et aménagements agricoles, construction des écoles, des centres de santé, organisation des activités ludiques.

Les FDS doivent travailler en bonne intelligence avec la population. Elles doivent chercher à créer un climat de confiance avec la population. Pour que l'armée soit perçue comme véritable force nationale, il faut :

- cesser le recrutement sur la base des considérations ethniques mais plutôt appliquer le principe du quota pour une représentativité équitable de tous les enfants du pays ;
- Arrêter d'attribuer des grades et autres avantages par complaisance ;
- Éviter les reversements des militaires dans la police et les remplacements numériques anarchiques ;
- Reforme l'armée.

La majorité des Tchadiens n'approuvent pas l'envoi de nos troupes à l'extérieure surtout que l'insécurité règne à l'intérieure. L'armée doit défendre prioritairement la nation.

### **Thème 4: la Réconciliation Nationale et la Paix Durable**

Les échecs des accords de paix sont en grande partie dus à la mauvaise foi et au manque de volonté des acteurs. Tout est hypocrisie. La sincérité et la considération de l'intérêt national sont les facteurs clés pour une paix durable.

## **THEMATIQUE II : FORME DE L'ETAT, LA CONSTITUTION ET PROCESSUS ELECTORAL**

### **Thème 1 : Constitution et Institutions**

Pour les participants, le peuple est souverain donc, il lui revient de décider par referendum de toute révision de la constitution.

Selon les participants, la forme de l'Etat actuel n'étant pas fédérale, le Senat n'est pas nécessaire. Ils trouvent que les grandes institutions sont inefficaces et budgétivores. La séparation du pouvoir n'est pas respectée. Il faut instaurer la vraie démocratie pour garantir l'indépendance des pouvoirs judiciaires et législatifs.

L'appareil judiciaire Tchadien est accusé d'inefficacité et de corrompu

## **Thème 2 : Administration du Territoire et Gouvernance Locale**

Pour un nouveau départ, Il faut restaurer l'autorité de l'Etat et créer un mécanisme d'inspection continue des agents de l'Etat.

### **Débats**

Les débats ont tourné autour de la délimitation des contons et de la clarification dans le rôle des chefs de canton pour éviter les multiples conflits.

Pour l'instant le pays n'a pas de constitution. Il est géré par une Charte de transition. Comment la renouveler ?

Pour protéger les citoyens, il faut mettre en place un numéro vert pour dénoncer les abus de pouvoir de tout genre.

La chefferie traditionnelle doit accompagner le gouvernement dans sa politique ; les chefs traditionnels sont les garants de la tradition, dépositaires des us et coutumes. A ce titre ils méritent respect.

L'assemblée propose une forme d'Etat Unitaire fortement décentralisé.

Aux termes des débats autour des mandats, il a été proposé pour le Président de la République un mandat de cinq ans renouvelables une fois et quatre ans renouvelables une fois pour les élus locaux (députés, Sénateurs et Maires).

L'Etat doit garantir l'égalité de tous les tchadiens au niveau de l'éducation, de la santé et surtout dans l'accès à l'emploi.

Il faut réformer l'armée pour la rendre véritablement nationale.

Un code foncier révisé pour l'adapter au contexte actuel en clarifiant les termes suivants : la terre appartient aux premiers occupants ; la terre appartient à l'Etat ; la terre appartient à celui qui la met en valeur.

Nous ne devons pas réviser la constitution chaque fois. Il suffit de compiler les Constitutions de 1996 et celle de 2018.

Les autorités traditionnelles peuvent aider à identifier les sources des conflits en faisant une large sensibilisation et consultation. Les mères du Lac n'acceptent pas que leurs enfants militaires soient déployés ou envoyés en dehors du Tchad. Si cela doit se faire, il faut que l'Etat assure leur garantie.

## **THEMATIQUE II : Droits humains et libertés fondamentales**

### **Thème 1 : Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense**

L'effectivité de l'exercice des libertés et les droits de l'homme ne sont quasiment pas garantis dans notre pays et particulièrement dans notre province.

La justice est gangrenée par la corruption ; la justice du plus fort prend de l'ampleur ; le respect des libertés fondamentales n'est pas à l'ordre du jour. Elles sont bafouées ; les droits de la défense sont méconnus. Les textes légaux du pays ne sont ni respectés ni appliqués dans la gestion des affaires publiques. Seuls les intérêts personnels et égoïstes des individus ou groupes comptent. Les minorités ne sont pas respectées

Pour améliorer la situation de droits de l'homme dans notre pays et particulièrement dans notre province, il faut que l'Etat prenne ses responsabilités de manière à instaurer une justice équitable pour tous les tchadiens.

### **Thème 2 : Libertés Syndicales et Associatives, Pouvoirs d'achat**

- Les obstacles qui minent l'exercice des droits et la promotion de la société civile dans notre pays sont nombreux. L'Etat lui-même constitue une entrave dans l'exercice des libertés associatives. Il n'y a pas d'alternance au sommet de l'Etat pour inspirer les leaders associatifs. Les associations rencontrent aussi les problèmes internes liés au leadership.

- Les difficultés du pouvoir d'achat sont visibles. Le marasme économique explique évidemment les peines auxquelles sont exposées les populations Tchadiennes. le système économique est paralysé. La majorité de la population est pauvre ; le pouvoir d'achat est détenu par une minorité. Pour résoudre ces problèmes, il faut offrir la possibilité à tous les citoyens d'agir librement sans obstacle dans le domaine économique sans monopole et concurrence déloyale.

### **Thème 3 : Démocratie et Citoyenneté**

Les pistes d'amélioration des libertés syndicales et associatives que nous proposons sont :

- L'Etat doit respecter les libertés dans l'exercice des droits syndicaux et associatifs ;
- Les syndicats doivent œuvrer dans le respect strict de leur statut ;
- Qu'il y ait le respect des libertés fondamentales pour le renforcement de la démocratie ;
- Organiser les élections libres et transparentes ;
- Respecter les droits humains et la hiérarchie dans les fonctions publiques de l'Etat ;
- Garantir la transparence du processus électoral en tenant compte de l'ensemble de la famille politique tchadienne ;

### **Thème 4 : Libertés de la Presse et rapports Media Pouvoirs publics.**

La liberté de la presse est acceptable mais nous proposons que les autorités :

- garantissent la sécurité des hommes de média ;
- Renforcent les capacités des hommes de média en matière de formation et en équipements hi-Tech ;
- Bannissent les délits de presse tels que : traitement inhumain et dégradant, tortures, détentions arbitraires, disparition forcées...

Que les juridictions Nationales répriment les infractions et les traitements inhumains causés par les auteurs de trouble (crime, viol, autre acte de vandalisme ;



Que l'Etat soit regardant en matière de résolution des différends et des conflits et utilise tous les moyens nécessaires pour punir les malfaiteurs ou les fauteurs.

Que les infractions les plus graves et les crimes commis par les militaires pour leur jugement et que les citoyens lambda se sentent égaux devant la loi.

#### **THEMATIQUE IV : politiques sectorielles Conditions d'amélioration des politiques sectorielles**

1. Une politique sectorielle est l'énoncée des objectifs du gouvernement dans un secteur donné et un résumé de la manière dont ces objectifs seront atteints. En générale, les politiques sectorielles naissent d'une série de concertation menée entre les pouvoirs exécutifs et législatif et d'autres parties prenantes au niveau national. Une bonne politique sectorielle explique le rôle que devrait remplir le gouvernement et les acteurs non gouvernementaux dans les secteurs visés.

#### **THEMATIQUE V : QUESTIONS SOCIETALES**

##### **Thème 1 : Les chefs traditionnels**

Les chefs traditionnels sont les garants des Us et coutumes. Ils ont une place très importante au sein de leur communauté où ils représentent l'Etat. Ils doivent veiller à la sécurité de la population. Les chefs traditionnels travaillent en total collaboration avec la population et l'Etat. Ils sont donc les collaborateurs de l'Etat et facilitateurs de leur communauté. On ne doit pas les traiter comme de vulgaires personnes. Il faut renforcer leurs capacités et développer une bonne collaboration entre eux et les leaders religieux.

##### **Thème 2 : Les congrégations Religieux**

Le Tchad est un pays laïc. Les hommes politiques font de l'amalgame entre la politique et la religion. Cela n'est pas bon. Les leaders religieux doivent garder leur position de religieux ; l'Etat doit être impartial afin de garantir la laïcité

pour tous les citoyens. Les religieux tout comme l'Etat doivent enseigner la cohabitation pacifique et la tolérance.

### **Thème 3 : La question de Diya**

La Diya est une pratique acceptée dans certaines communautés de notre pays. Elle est pratiquée dans certaines communautés du Tchad mais elle ne s'applique qu'aux communautés qui ont les mêmes coutumes sans obstruer la poursuite judiciaire. Dans le cas où le différend oppose deux communautés de coutumes différentes, c'est la justice qui tranche.

### **Thème 4 : le bilinguisme**

Le bilinguisme fait partie du programme d'enseignement dans notre pays dès son accession à l'indépendance. Que le pouvoir public oblige les enseignants arabophones d'aller enseigner dans les zones rurales du pays. Pour promouvoir le bilinguisme dans le système éducatif, il faut le suivi des enseignants qui sont affectés dans les zones rurales.

Question : que faire pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions. Il faut vulgariser la langue arabe dans le milieu religieux chrétien comme une langue de communication.

### **Thème 5 : Dimension genre et la promotion de la femme**

Pour promouvoir davantage la dimension genre et garantir le progrès social, économique et politique, il faut promouvoir l'émancipation des femmes, la scolarisation des filles et leur maintien à l'école jusqu'au niveau supérieur. Il faut éradiquer le phénomène du mariage précoce et renforcer la parité genre, renforcer la capacité des femmes rurales, promouvoir la nomination au poste nominative et élective et la représentation des femmes dans toutes les instances de décisions.

### **Thème 6 : solidarité avec les couches vulnérables**

Les couches vulnérables telles que :

- Les mutilés de guerre ;
- Le problème de migration ;
- L'exode rural.

Pour résoudre le problème de précarité et la pauvreté, les pouvoirs publics doivent :

- Créer de AGR inclusives (insertion socio-économique) ;
- Créer l'emploi et octroyer des crédits ;
- Mettre en place les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ;
- Paiement effectif et régulier des retraités et victimes de guerres.

Pour réduire les inégalités et promouvoir la solidarité, les pouvoirs publics doivent :

- Impliquer les couches vulnérables dans toutes les actions qu'ils entreprennent ;
- Revaloriser les textes régissant les handicapés et les personnes vulnérables en leur donnant les opportunités dans les niveaux de prise de décisions ;

Pour contenir l'exode rural, les pouvoirs publics doivent :

- Créer les emplois ;
- Intégrer les jeunes diplômés à la fonction publique ;
- Créer et renforcer les centres de formation professionnels ;
- Octroyer des crédits aux organisations de jeunes et des femmes ;
- Former les jeunes et les femmes en entrepreneuriat ;
- Prôner la politique agricole (former les producteurs sur les techniques agricoles) ;
- Contrôler les prix des denrées alimentaires sur les marchés ;
- Résoudre les conflits fonciers pour rendre certains polders accessibles.

#### Groupe 7 : **le trafic d'enfant,**

C'est un phénomène nouveau au Tchad qui prend malheureusement des proportions inquiétantes.

- Le trafic d'enfants est défini comme un processus qui consiste à enlever les enfants avec ou sans le consentement de leurs parents pour les vendre ou les exploiter (extraire leurs organes.)

Les causes sont les suivantes :

- La pauvreté ;
- Les conflits armés ;
- Les conflits intercommunautaires ;
- L'inapplicabilité des lois sur la protection des enfants ;
- Le chômage ;

Les politiques à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène dans notre pays ;

- Créer un programme de la sécurité des enfants à l'intérieur et aux frontières ;
- La paix ;
- La stabilité ;
- Créer un programme de mise en œuvre du code de l'enfant.

Les stratégies à mettre en œuvre.

Pour éradiquer ce phénomène dans notre pays, il faut :

- organiser des campagnes de sensibilisations ;
- Promouvoir les mesures de protection des droits fondamentaux de l'enfant ;
- promouvoir la démobilisation des enfants dans les groupes armés ;
- promouvoir une coopération au niveau national et international avec la coopération de tous : ONG, agents de force de l'ordre, de la justice et les autorités responsables ;
- prévoir, réprimer et punir sévèrement le trafic d'enfants ;
- allouer les ressources suffisantes pour mettre en œuvre et renforcer les mesures de protection contre les violences et la discrimination à l'égard des enfants.

### **Débats :**

A partir de ce débat, il ressort les points suivants :

- Accorder l'immunité pour protéger les chefs traditionnels ;
- Rétablir le Haut Conseil des Collectivités Autonomes et des Chefferies Traditionnelles du Tchad HCACT ;

- Corriger le retard dans le système éducatif au Lac et Créer une université ;
- Rétablir l'autorité des chefs traditionnels ;

Le non-respect dans la parité dans les fonctions nominatives et électives au Lac. Nous déplorons le fait qu'il n'y'a que des hommes aux postes de commandement. L'Etat doit penser aux femmes et leur accorder aussi les postes de responsabilité.

- Créer un comité local qui contrôle l'effectivité des enseignants dans les écoles publiques. Souvent les enseignants font des prises de service et repartent en ville ;
- Le Lac a besoin du capital humain et la création des écoles primaires, secondaires, universitaires et professionnelles afin de relever le niveau des fils du Lac.
- Le pouvoir d'achat est ce qui permet à une personne de se procurer les biens afin de satisfaire ses besoins à tout moment. Il prend toujours sa source dans le travail notamment les activités économiques.

Dans la province du Lac, Dieu a placé assez de ressources naturelles comme potentialité à exploiter. Nous voulons la création d'une école d'agronomie et d'élevage dans la province du Lac.

**Des contributions franches et concrètes ont permis d'enrichir les réflexions des groupes thématiques.**

### **Cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture placée sous la conduite de M. le Gouverneur de la Province du Lac, a débuté à 14 h suivant la chronologie ci après :

Le premier à prendre la parole fut le Président du présidium qui a tenu une fois de plus à remercier les participants tout d'abord sur le choix porté sur lui et les membres de son équipe, puis sur la qualité des échanges et le climat fraternel qui a prévalu durant les travaux.

Ensuite, ce fut le tour du 1<sup>er</sup> rapporteur de présenter la synthèse générale des travaux.

Des recommandations spécifiques relatives à la Province du Lac prenant en compte les préoccupations majeures de la population dans ses différentes composantes ont été lues par un participant.

Avant de prononcer son discours de clôture, le Gouverneur a tenu à apporter quelques réponses aux préoccupations exprimées par les lacustres à travers leurs recommandations spéciales.

Dans son allocution de clôture des travaux du pré-dialogue de Bol, le Gouverneur de la Province du Lac a tenu tout d'abord à réitérer son remerciement à l'endroit du Président du CMT, le General de Corps d'Armée Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'Etat, pour son heureuse initiative de convoquer le Dialogue National Inclusif afin de permettre aux filles et fils du Tchad de se pencher sur le devenir de leur pays.

Il s'est réjoui de la participation massive et interactive de tous les participants conviés aux assises du Chef lieu du Lac, tout en leur souhaitant bon retour dans leurs familles respectives. Il a déclaré clos les travaux.

Une photo de famille regroupant les participants , les membres de la Mission, le Gouverneur et ses collaborateurs, a définitivement mis fin à la cérémonie officielle du pré-dialogue dans le Chef lieu de la Province du Lac.

## **Conclusion**

Les travaux du pré-dialogue à Bol dans le Lac se sont déroulés de manière satisfaisante, les objectifs fixés ont été largement atteints.

La Mission a quitté Bol à 15 h 35 en direction du Chef lieu de la Province du Hadjer-Lamis via NGouri. Elle est arrivée à Massakory, sa deuxième étape de travail, aux environs de 19h 45 mn.

- **DORKAGOUM MARTHE**, Cheffe de Mission :
- **M. HINSOU HARA**, membre :
- **ABBE RAYMOND MADJIRO**, membre :
- **Mme DEROM DEKOUBOU REBECCA**, membre :
- **M. MAHAMAT NOUR BECHIR YAKOUBA**, membre :

# **ANNEXES**



**L'ORDRE DE MISSION**

**LES DIFFERENTS ALLOCUTIONS**

**LES TRAVAUX DES GROUPES**

**LA SYNTHESE GENERALE DES TRAVAUX**

**LA RECOMMANDATION SPECIALE**